



IFSI - IFAS Jura-Nord
Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants
6 rue Jean Flamand - 39100 Dole
Ifsi.secretariat@ch-dole.fr - 03-84-79-41-40



L'équipe pédagogique est heureuse de vous accueillir !



FORMATION INITIALE
AIDE-SOIGNANT(E)
INFIRMIER(E)

Nos valeurs
Proximité
Réflexivité
Personnalisation
Autonomie

INNOVATION
SIMULATION

FORMATION CONTINUE
TUTORAT INFIRMIER ET AIDE
SOIGNANT

UNE EQUIPE
PEDAGOGIQUE
DYNAMIQUE ET
COMPETENTE

Quotas :
70 places en 1^{ere} année
pour la filière infirmière
45 places pour la filière
aide-soignante

EDUCATION
THERAPEUTIQUE
VALIDATION DU NIVEAU 1 DE
L'OMS

1- Présentation de l'institut	page 4
2- Trombinoscope	page 5
3- Plan des locaux de l'institut	page 6
4- Présentation des formations dispensées à l'institut	page 7
4.1- La formation infirmière	page 7
4.2 -La formation aide-soignante	page 12
4.3- La formation continue	page 15
5- Périmètre des stages	page 16
6- Présentation de l'alternance cours/stages	page 17
7- Aspects financiers	page 18
8- Vie pratique à l'Institut	page 18
9- Vie étudiante	page 19

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Aides-Soignants (IFAS) Jura-Nord est un institut public, rattaché au Centre Hospitalier Louis Pasteur (CHLP) de Dole.

Cet établissement public de santé se compose de 381 lits et places (médecine, chirurgie, obstétrique, soins de suite et réadaptation, unité de soins de longue durée, hébergement pour personnes âgées dépendantes).



Il comprend différents pôles d'activités :

- Urgences
- Prestataires médico techniques
- Médecine
- Femme-Enfant
- Gériatrie
- Bloc, Anesthésie, Surveillance Continue, Chirurgie et Médecine Physique et de Réadaptation (BASC MPR)

Le CHLP assure des missions de Service Public Hospitalier 24h sur 24. C'est à la fois un centre de diagnostic, de traitement avec ou sans hospitalisation, de prévention et d'enseignement.

L'IFSI/IFAS de Dole a également un partenariat avec l'Université de Franche-Comté (UFR Santé FC).

L'Institut est situé dans le bâtiment Passerelle Entreprises Expansion 39 – Entrée C

L'adresse de l'IFSI/IFAS est :

6, rue Jean Flamand 39100 DOLE

• Téléphone : 03.84.79.41.40 / 03.84.79.41.43

• Fax : 03.84.79.14.97

• Courriel : ifsi.secretariat@ch-dole.fr

• Site Internet : www.ifsi.ch-dole.fr





Mme BOICHUT,
DS, Directrice de l'institut



Mme BLANCHARD,
CSS, coordinatrice pédagogique,
adjoite à la DS



Mme CAULE,
Secrétaire
Filière aide-soignante



Mme BARTHÉLÉMY,
Secrétaire
Filière infirmière



Mme CUNET,
CSF aide-soignant



Mme JUPILLE,
CSF 2^e année



Mme GUINCHARD,
CSF aide-soignant



Mme CHARMY,
CSF 2^e année



Mme LEGRIX,
CSF 3^e année
Puéricultrice,



Mme JEANNIN,
CSF 2^e année



Mme TAVARÈS,
CSF 3^e année



Mme GARRIEN-MAIRE,
CSF 1^{er} année



Mme DERAY,
CSF 3^e année



Mme MONNAMI,
CSF 1^{er} année



Mme SAUFRAY,
CSF 1^{er} année



Mme BOUGUERRA,
Agent de service

Légende :

DS : Directrice des Soins

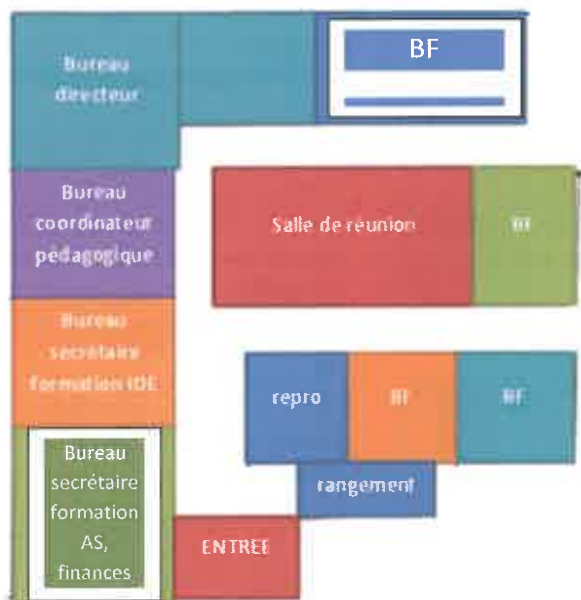
CSS : Cadre Supérieur de Santé

CSF : Cadre de Santé Formateur

Mme BODART,
Agent de service

3- PLAN DES LOCAUX DE L'INSTITUT

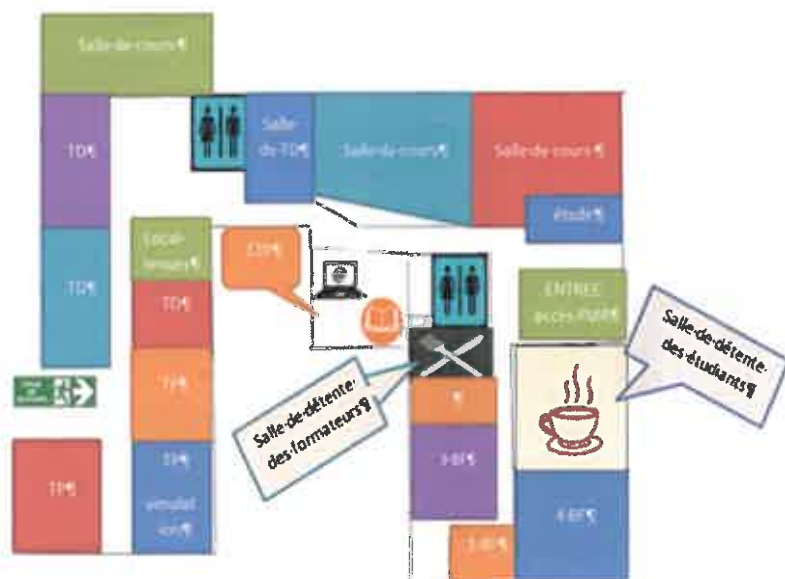
1er étage : Service Administratif



Légende :

BF : Bureau Formateur
 TD : salle Travaux Dirigés
 TP : salle Travaux Pratiques
 CDI : Centre de Documentation et d'Information

2ème étage : dédié aux formations



4.3 · La formation infirmière

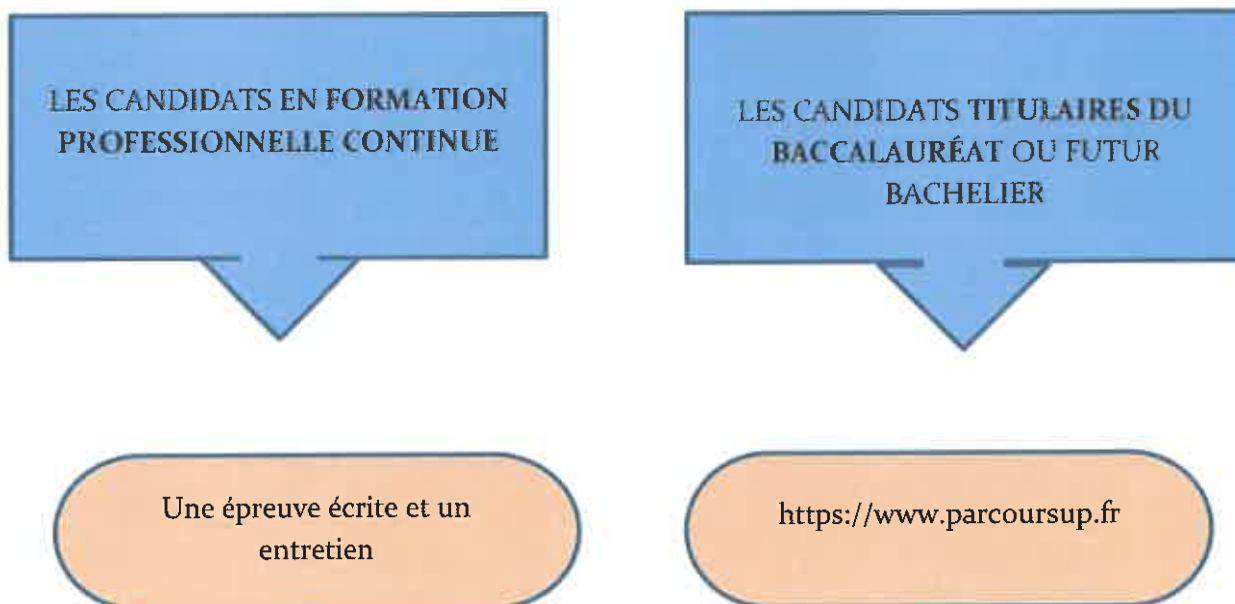
4.1.1 : Le métier

Le métier d'infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins ; concevoir et définir des projets personnalisés ; planifier des soins, les prodiguer et les évaluer ; mettre en œuvre des traitements.

Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leurs parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Les infirmiers interviennent dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration :

4.1.2 : Les voies d'accès à la formation

Pour être admis à effectuer les études conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier, les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.



Sont considérés candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, les personnes justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale (y compris les diplômés aides-soignants et auxiliaires de puériculture) à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

4.1.3 : Descriptif de la formation

Cette formation professionnalisante permet d'obtenir un diplôme d'état infirmier et un grade de licence. Elle repose sur l'acquisition des 10 compétences requises pour l'exercice de la profession



La formation se déroule sur 3 années réparties en 6 semestres, soit 4200 heures. La spécificité de cette formation intégrative est l'alternance d'enseignements théoriques (2100 heures) et d'enseignements cliniques (2100 heures).

1 ^{ère} année					
<i>"Se connaître soi pour prendre soin des autres"</i>					
SEMESTRE 1		ECTS	SEMESTRE 2		ECTS
UE 1.1	Psychologie, sociologie, anthropologie	3	UE 1.1	Psychologie, sociologie, anthropologie	2
UE 1.3	Législation, éthique, déontologie	2	UE 1.2	Santé publique et économie de la santé	2
UE 2.1	Biologie fondamentale	1	UE 2.3	Santé, maladie, handicap, accident de la vie	2
UE 2.10	Infectiologie et hygiène	2	UE 2.6	Processus psychopathologiques	2
UE 2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	2	UE 3.1	Raisonnement et démarche clinique infirmière	2
UE 2.2	Cycles de la vie et grandes fonctions	3	UE 3.2	Projets de soins infirmiers	1
UE 2.4	Processus traumatiques	2	UE 4.2	Soins relationnels	1
UE 3.1	Raisonnement et démarche clinique infirmière	2	UE 4.3	Soins d'urgences	1
UE 4.1	Soins de confort et de bien-être	2	UE 4.4	Thérapeutique et contribution au diagnostic médical	2
UE 5.1	Accompagnement dans les soins quotidiens	2	UE 4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	1
UE 6.1	Méthodes de travail et utilisation des TICs	2	UE 5.2	Evaluation d'une situation clinique	2
UE 6.2	Anglais	2	UE 6.2	Anglais	2
STAGE	5 Semaines	5	STAGE	5 Semaines + 5 Semaines	10

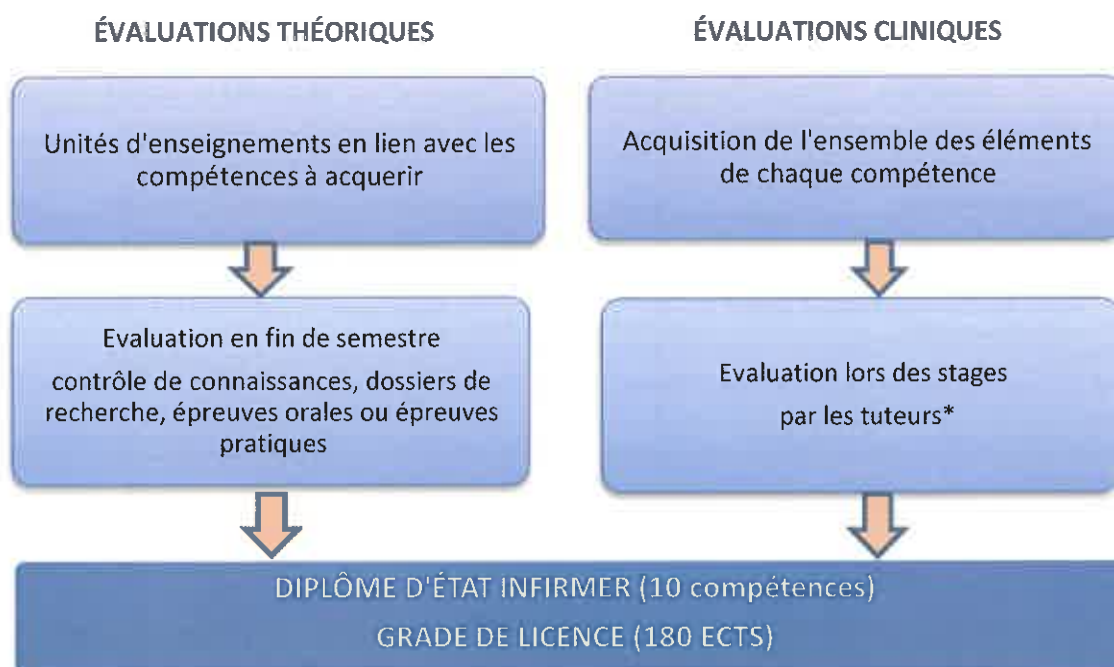
2 ^{ème} année					
"Construire son identité professionnelle"					
SEMESTRE 3		ECTS	SEMESTRE 4		ECTS
UE 1.2	Santé publique et économie de la santé	3	UE 1.3	Législation, éthique, déontologie	3
UE 2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	1	UE 2.7	Processus dégénératif et défaillance organique	2
UE 2.5	Processus infectieux	2	UE 3.4	Initiation à la démarche de recherche	2
UE 2.8	Processus obstructif	2	UE 3.5	Encadrement des professionnels de soins	2
UE 3.2	Projets de soins infirmiers	1	UE 4.3	Soins d'urgence	1
UE 3.3	Rôles infirmiers, organisation du travail, interprofessionnalité	1	UE 4.4	Thérapeutique et contribution au diagnostic médical	2
UE 4.2	Soins relationnels	2	UE 4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	1
UE 4.6	Soins éducatifs et préventifs	2	UE 4.6	Soins éducatifs et préventifs	2
UE 5.3	Communication et conduite de projet	4	UE 5.4	Soins éducatifs, formation des professionnels	4
UE 6.2	Anglais	2	UE 6.2	Anglais	1
STAGE	10 semaines	10	STAGE	10 semaines	10

3 ^{ème} année					
"se préparer à la prise de poste"					
SEMESTRE 5		ECTS	SEMESTRE 6		ECTS
UE 2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	2	UE 3.4	Initiation à la démarche de recherche	2
UE 2.6	Processus psychopathologique	2	UE 4.8	Qualité des soins, évaluations des pratiques	3
UE 2.9	Processus tumoraux	2	UE 5.6	Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles	8
UE 3.3	Rôles infirmiers, organisation du travail, interprofessionnalité	2	UE 5.7	optionnelle	1
UE 4.2	Soins relationnels	1	UE 6.3	Anglais	1
UE 4.4	Thérapeutique et contribution au diagnostic médical	2	Stage	8 semaines + 7 semaines	15
UE 4.7	Soins palliatifs	2			
UE 5.5	Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	4			
UE 5.7	optionnelle	1			
UE 6.2	Anglais	2			
Stage	10 semaines	10			

Le parcours de stage de l'étudiant s'effectue en accord avec le cadre formateur de suivi et la coordinatrice pédagogique. Il repose sur 4 types de stage:

- 📍 Soins de courte durée (médecine, chirurgie, obstétrique)
- 📍 Soins en santé mentale et en psychiatrie
- 📍 Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation (gériatrie, service de convalescence ...)
- 📍 Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (domicile, travail, école, crèches...)

4.1.4 : Les évaluations



* Un tuteur est un professionnel de santé qui vous accompagne dans l'acquisition de vos compétences.

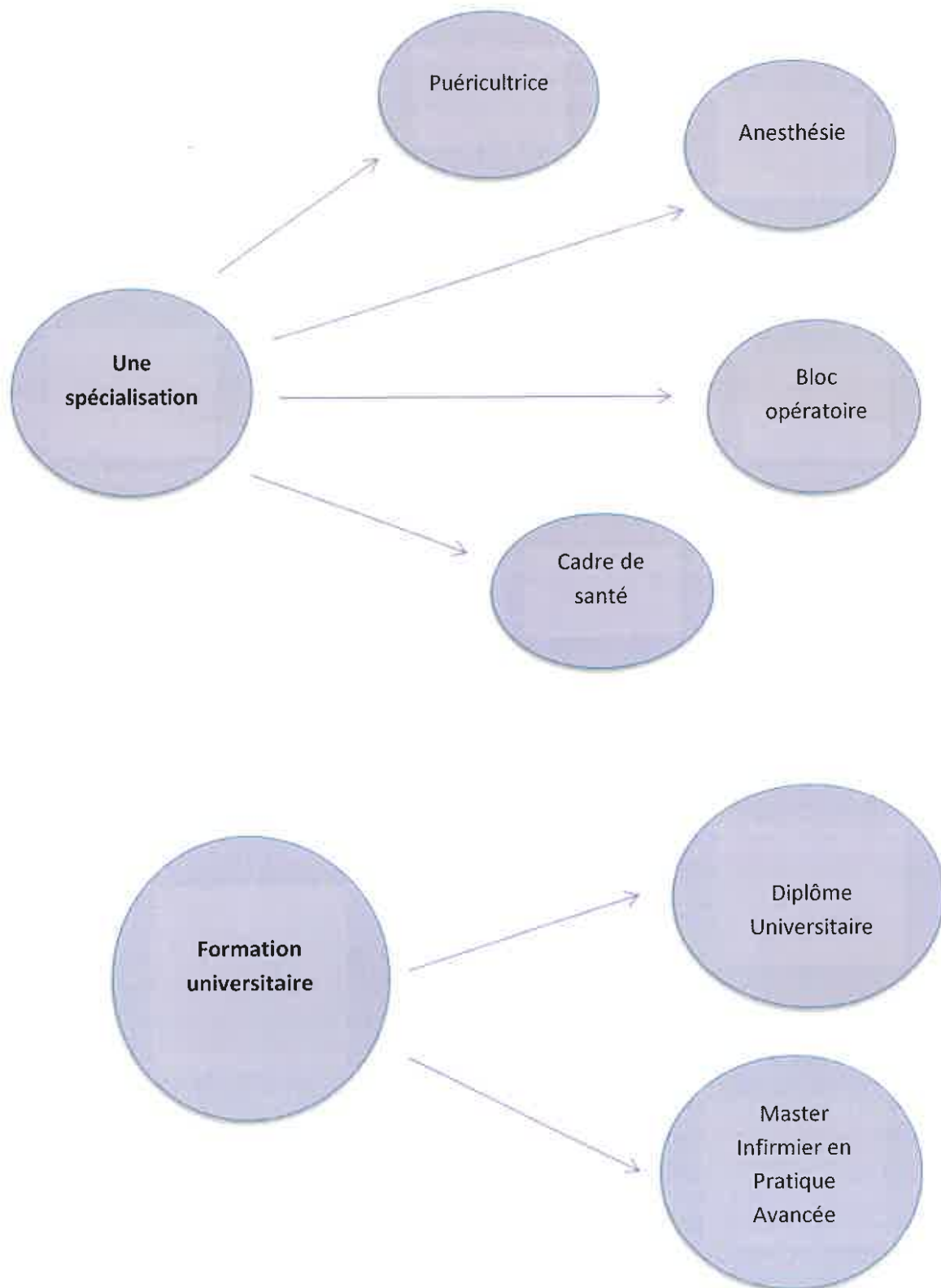
TABLEAU EVALUATIONS 2021-2022 SEMESTRE IMPAIRS

EVALUATION S1			EVALUATION S3			EVALUATION S5		
1.1	01-févr	13h à 15h30	1.2	01-oct	Présence au séminaire	2.6	28-janv	10h-12h
1.3	01-fev	9h30-10h30	2.5	08-nov	13H30-15H30	2.9	27-janv	8h30-10h30
2.1	29-nov	13h30-14h30	2.8	09-nov	9h00-11h00	2.11	27-janv	10h30-11h30
2.2	02-fev	9h00-11h00	2.11	08-nov	9h-10h	3.3	25-janv	8h30-17h
2.4	31-janv	13h30-15h30	3.2	09-nov	13H30-15H30	4.2	28-janv	14h-16h
2.10	17-dec	12h30	3.3	09-nov	15h30-16h30	4.4	28-janv	8h30-9h30
2.11	03-fev	9h30-11h30	4.2	07-janv	17h	4.7	27-janv	14h-16h
3.1	03-fev	13h30-15h30	4.6	15 octobre; 26 novembre et le 04 février	Présence aux regroupements	5.5	11-janv	9h00-12h00 et 13h30-15h30
4.1	02-fev	14h00-16h00	5.3	10-nov	8h30-12h30 et 14h00-17h00	5.7	07-janv	12h00
5.1	13-janv	14h00-17h00	6.2	08-nov	16h00-17h00	6.2	11-janv	23h45
6.1	16-dec	17h00						
6.2	17-janv	23h45						

TABLEAU EVALUATIONS 2021-2022 SEMESTRE PAIRS

EVALUATION S2			EVALUATION S4			EVALUATION S6		
1.1	26-mai	14h00-15h30	1.3	27-juin	12h30	3.4	07-juin	12h
1.2	26-mai	8h30-10h30	2.7	Régionale semaine 24?	8H30-10H30 ?	4.8	08-juin	12h30
2.3	25-mai	11h30 - 12h30	3.4	21-juin	12h30	5.6	22-juin	23-juin
2.6	25-mai	8h30-10h30	3.5	SSES 08 avril 2022		5.7	23-juin	12h00
3.1	Stage 2 S2		4.3	15-juin	8h30 - 17h	6.2	07-juin	12h
3.2	Stage 2 S2		4.4	16-juin	8h30- 17h			
4.2	21-juin	8h30	4.5	17-juin	13h30 - 15h30			
4.3	AFGSU		4.6	17-juin	12h45			
4.4	05-juil	8h30 - 17h	5.4	24-juin	12h30			
4.5	26-mai	11h30 - 12h30	6.2	13-juin	14h00-15h00			
5.2	06-juil	8h30 - 17h						
6.2	23-mai	23h45						

Et après l'obtention du diplôme d'état d'infirmier...



4.2- La formation Aide-Soignant(e)

4.2.1 : Le métier

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :



L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

4.2.2 : Les voies d'accès à la formation

Pour être admis, les candidats doivent être **âgés de dix-sept ans au moins** à la date d'entrée en formation.

La formation est accessible, sans condition de diplôme, par les voies suivantes :



La sélection est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Aucun frais afférent à la sélection n'est demandé aux candidats.

4.2.3 : Descriptif de la formation

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en institut ou à distance et une formation réalisée en milieu professionnel.

La formation comporte 44 semaines de formation théorique et clinique soit 1 540 heures, se répartissant en 770 heures (22 semaines) de formation théorique et 770 heures (22 semaines) de formation clinique.

Organisation de la formation théorique :

- Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35h (dans les trois premiers mois de la formation)
- Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7h (réparties tout au long de la formation)
- Travaux personnels guidés (TPG)	35 h (réparties au sein des différents modules)
- Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS)	147 h
- Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)	21 h
- Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS)	77 h
- Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS)	182 h
- Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 h
- Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 h
- Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 h
- Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 h
- Module 9. - Traitement des informations	35 h
- Module 10. - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 h

Organisation de la formation clinique :

Quatre périodes en milieu professionnel doivent être réalisées, trois périodes de 5 semaines et une période de 7 semaines en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Au moins une période clinique doit être effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.

Parcours de formation partiels :

Des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements partiels ou complets de certains modules de formation sont accordées aux élèves titulaires des titres ou diplômes suivants :



4.2.4 : Les évaluations

L'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation.

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétence acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel.

Référentiel de compétences

Blocs de compétences	Compétences
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
	2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3 - Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
	4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
	5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6 - Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
	7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
	11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Planification des évaluations :

BLOCS DE COMPETENCES	MODULES (M)	EVALUATION	RATTRAPAGE
4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	M 8	Vendredi 12 novembre 2021	Mercredi 15 decembre 2021
2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	AFGSU	du 30 novembre au 17 decembre	
	M 3 et M 4	Mercredi 5 janvier 2022	Mardi 15 février 2022
	M 5	Mercredi 16 et jeudi 17 février 2022	Mardi 22 février 2022
5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins à la qualité/gestion des risques	M 9 et M 10	Jeudi 3 mars +/- vendredi 4 mars 2022	Jeudi 31 mars 2022
3 - information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	M 6 et M 7	Mardi 3 mai 2022	Jeudi 19 mai pour cursus AVF Lundi 13 juin pour cursus complet
1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de la vie quotidienne et de sa vie sociale	M 1 et M 2	Lundi 16 mai 2022	Mardi 24 mai 2022

4.3 Formation continue

L'institut propose des actions de formation continue à destination des professionnels infirmiers et aides-soignants :

- **Tutorat des étudiants en soins infirmiers**
 - Objectifs de la formation
 - Formaliser sa pratique
 - Construire le parcours de stage de l'étudiant
 - Initier une démarche réflexive
 - Evaluer les compétences infirmières
 - Organisation
 - Animation cadres formateurs, infirmiers tuteurs par 2 cadres formateurs la filière IDE
 - 2 sessions de 4 jours par an, travail intersession
 - Groupe de 12 infirmiers de tout domaine d'exercice

- **Tutorat des élèves aides-soignants**
 - Objectifs de la formation
 - Maitriser les points clés du référentiel de formation aide-soignant
 - Discerner le rôle et la fonction des différents acteurs du tutorat
 - Développer une posture tutorale privilégiant la réflexivité de l'élève
 - Développer des pratiques évaluer compétences
 - Organisation
 - Animation cadres formateurs par 2 cadres formateurs de la filière aide-soignante
 - 2 sessions de 2 jours par an, travail intersession
 - Groupe de 12 aides-soignants de tout domaine d'exercice

7- ASPECTS FINANCIERS

➤ COUT

Pour information, les coûts à prévoir à l'entrée en formation en soins infirmiers sont :

- Droit d'inscription universitaire : 170 € annuel (Tarif 2021)
- CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) : 92 € par an (Tarif 2021)
- Remarques : prévoir l'achat de manuel et de livres conseillés

Pour information, les coûts à prévoir à l'entrée en formation aide-soignant sont :

- 184€ droits d'inscription (tarif 2021)

➤ AIDES FINANCIERES

Chaque dossier d'apprenant est particulier. Pour vous aider dans vos démarches concernant les bourses d'études du Conseil régional, les allocations du pôle emploi, un dossier de financement particulier, Anne CAULE, secrétaire au sein de l'Institut de Formation, vous aiguillera et vous indiquera les différentes aides dont vous pouvez bénéficier.

8-VIE PRATIQUE A L'INSTITUT

➤ ACCES ET STATIONNEMENT

Vous avez accès au parking en face de l'IFSI (mais le nombre de places est limité), ainsi qu'aux rues du Capitaine Lacuzon et du maréchal de Lattre de Tassigny. La rue Jean Flamand est réservée aux riverains. Veuillez privilégier le co-voiturage chaque fois que possible.

➤ RESTAURATION

L'IFSI ne possède pas de self, mais un espace de convivialité vous est proposé où vous pourrez trouver un distributeur de boissons chaudes et un point d'eau.

Le self du CHLP vous propose des repas le midi. Les étudiants infirmier(es) bénéficient du tarif CROUS. Le paiement du repas s'effectue avec la carte du CHLP qui vous est confiée en début d'année, et qu'il importe de créditer via une application à télécharger sur votre smartphone.



A proximité de l'IFSI vous trouverez des boulangeries, magasins bio, restauration rapide (kebab, burgers, ...). Le « Cours Saint Maurice » à proximité, vous permet de pique-niquer dans un cadre agréable.

➤ WIFI GRATUIT

➤ SALLE INFORMATIQUE



Une salle informatique (ordinateurs, imprimante) est à votre disposition pendant les heures d'ouverture de l'IFSI.

➤ MY KOMUNAUTE

Le site de « My Komunauté » accessible depuis votre mobile, vous permet d'avoir accès à vos plannings de cours, vos résultats d'évaluation, aux documents transmis par vos formateurs...

➤ DOCUMENTATION

L'IFSI de Dole a établi plusieurs partenariats afin de favoriser l'accès à une documentation professionnelle de qualité. Vous aurez ainsi la possibilité de consulter et/ ou d'emprunter des documents :

- CDI, au sein de l'IFSI, avec quelques documents et revues professionnelles.
- Médiathèque, 2 rue Bauzonnet à Dole
- Bibliothèque professionnelle d'ETAPES, 9 rue Henri Jeanrenaud à Dole
- Bibliothèque universitaire de Besançon (étudiants en soins infirmiers)

Un accès à des revues professionnelles en ligne est également possible depuis les locaux de l'IFSI.

➤ UN ACCES HANDICAPES EST PREVU, AVEC ASCENSEUR.

9 - VIE ETUDIANTE

➤ SE LOGER

L'établissement ne dispose pas d'un internat. Le CROUS se situe à Besançon (25).

Vous aurez la possibilité de trouver des logements privés ou de passer par un organisme de logement public. Vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie au 03.84.79.79.79 ou sur le site www.doledujura.fr.

➤ JOBS ETUDIANTS

A partir de la 2^{ème} année de formation et sous réserve de validation de certaines UE, vous avez la possibilité de postuler pour des remplacements aides-soignants.

➤ SORTIR A DOLE

Vous trouverez des idées de sorties en allant sur le site : www.sortiradole.fr

L'équipe est à votre disposition pour de plus amples informations.

